



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE
des clubs de Scrabble® francophone

AVIS DE CONVOCATION - AGE - FQCSF

Le 12 juin 2020

Aux directeurs et directrices de club
Aux directeurs et directrices de commission
Aux membres du Conseil d'administration

Madame,
Monsieur,

Vous êtes invités à assister à une **Assemblée générale extraordinaire** de la Fédération québécoise des clubs de Scrabble® francophone qui se tiendra le **SAMEDI 18 JUILLET 2020 à 13 h, en vidéoconférence**. Cette assemblée a pour but de modifier les règlements les généraux de la FQCSF, afin de prévoir le pouvoir d'emprunter ainsi que de ratifier un emprunt effectué récemment.

Une modification récente à la *Loi sur les compagnies* permet maintenant la tenue à distance d'assemblées, de réunions ou de séances, telle une assemblée générale. Une dispense gouvernementale s'applique aux organismes sans but lucratif leur permettant, malgré leurs règlements, la tenue de telles assemblées à distance. Elles sont cependant soumises à des mesures particulières. Soyez donc rassurés quant à cette façon de procéder.

Chaque club peut déléguer trois (3) représentants. Ces derniers doivent être majeurs ainsi que membres en règle du club qu'ils représentent et leur nom doit apparaître sur la lettre de créance ci-jointe, dûment signée. Le club doit également avoir payé sa cotisation annuelle 2020-2021. La lettre de créance permettra de vérifier le droit de présence à cette assemblée. Seuls les délégués officiels des clubs, les directeurs de commissions et les membres du Conseil d'administration ont droit de vote. Les autres membres de la Fédération peuvent assister à cette assemblée à titre d'observateurs.

Les instructions pour assister à l'événement vous parviendront ultérieurement. Nous vous aviserons prochainement de la plateforme choisie.

Vous trouverez joints les documents suivants :

- le projet d'ordre du jour;
- une lettre de créance.

Au plaisir de vous y rencontrer !

Sylvain Coulombe
Président